



**COMPTE RENDU
CAP DES GREFFIERS EN CHEF
DU 11 SEPTEMBRE 2012**

La CAP s'est tenue ce jour, mardi 11 septembre 2012 avec comme ordre du jour l'examen des situations individuelles relatives aux demandes de mutation, réintégration et avancement au 1^{er} grade des greffiers en chef (CAP dite fermée) ainsi que l'examen de recours contre l'évaluation établie au titre de l'année 2011.

En préambule face à notre inquiétude suite aux arbitrages de notre ministère au cours du mois de juillet dernier et plus particulièrement concernant la situation des collègues RGF et RGBMP des SAR UO, Madame ANDRIOLLO, Sous Directrice des Greffes, nous a informés qu'elle contacterait individuellement chacun d'entre eux au sujet de leur situation.

S'agissant des mutations, 29 mouvements ont été réalisés, dont 5 inscriptions et réalisations au tableau d'avancement (IRTA) : 3 au titre de 2011 et 2 au titre de l'année 2012.

La CAP a ensuite examiné deux dossiers de recours contre l'évaluation 2011 ainsi qu'une demande de congé formation.

Les membres de la CAP des Greffiers en chef